

# Lieutenants pénitentiaires

## 28<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation

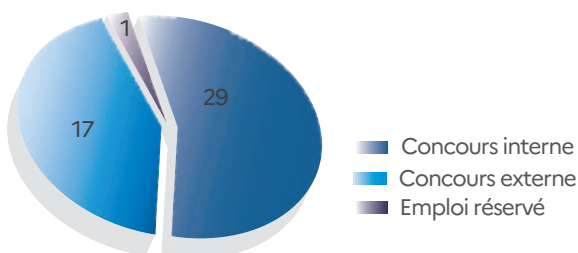


SEPTEMBRE 2023

### À RETENIR

- > 47 élèves sont entrés en formation le 26 juin 2023 pour une durée d'un an.
- > 46 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 98%.
- > 21 femmes et 26 hommes
- > 29 élèves internes, 17 externes et 1 emploi réservé
- > Âge moyen : 34,4 ans
- > La majorité des élèves possèdent le baccalauréat.
- > Première motivation : les fonctions d'encadrement et de management.
- > Premières perspectives professionnelles : devenir CSP ou capitaine.

Graphique 1 : Répartition des élèves par modalité d'accès à la formation - Effectifs

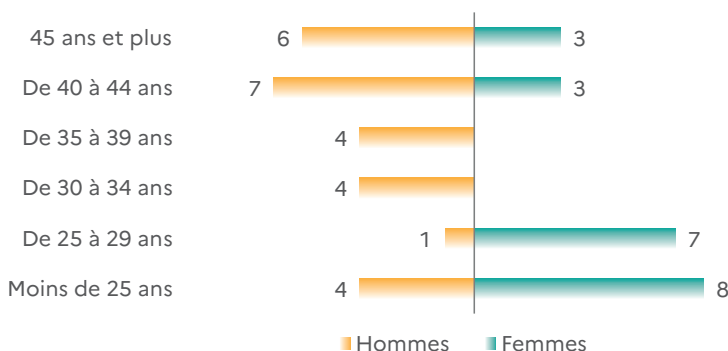


Les agents en formation de lieutenant ont été recrutés grâce au concours interne (29), au concours externe (17) ou via les emplois réservés (1).

### Profil sociodémographique

La 28<sup>e</sup> promotion de lieutenants compte davantage d'hommes que de femmes : nous dénombrons 26 agents masculins contre 21 féminins.

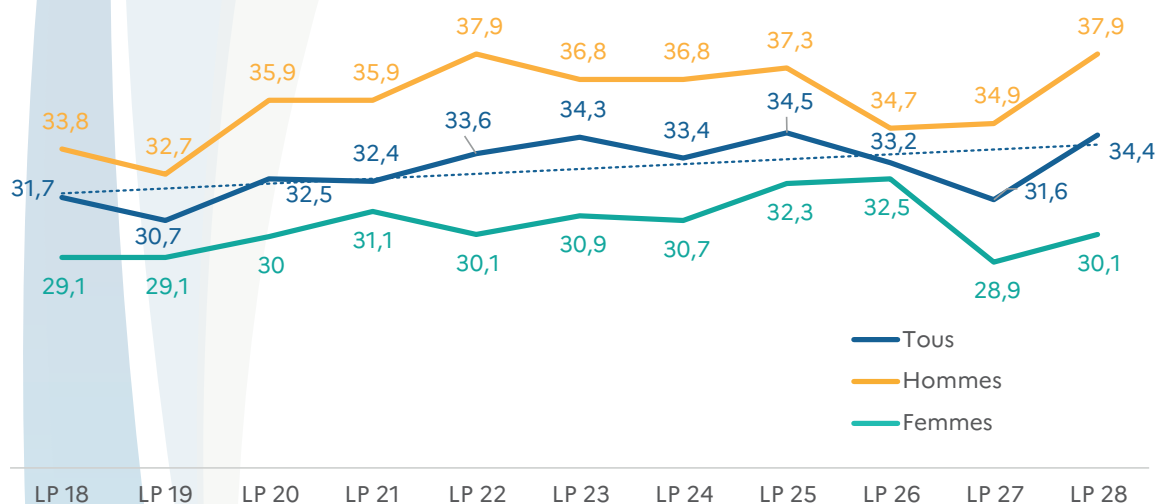
Graphique 2 : Répartition des élèves par genre et par catégorie d'âge - Effectifs



Les élèves sont âgés de 34,4 ans en moyenne, le plus jeune ayant 21 ans et le plus âgé 54 ans. Les femmes sont plus jeunes que leurs collègues masculins : 30,1 ans contre 30,9 ans en moyenne.

La pyramide des âges permet de constater que les hommes et les femmes de la promotion ne se répartissent pas de la même manière dans les différentes tranches d'âge : le groupe d'âge le plus représenté chez les hommes est celui des 40 ans et plus, tandis que chez les femmes il s'agit des moins de 30 ans.

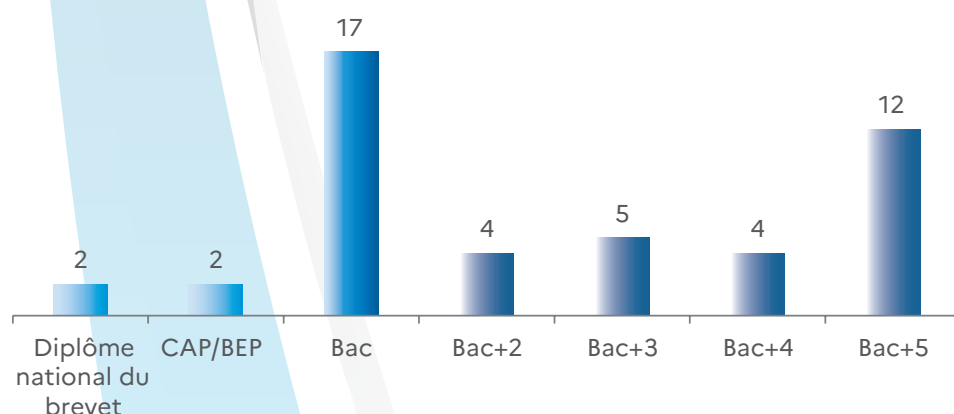
**Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des élèves par promotion**



Depuis 10 ans, l'âge des élèves lieutenants tend à augmenter, comme le montre la courbe de tendance. Par ailleurs, la 28<sup>e</sup> promotion est la plus âgée recensée depuis 10 ans (ex-aequo avec la 25<sup>e</sup>). Les âges moyens des hommes et des femmes suivent ces variations, avec des écarts d'âge selon le genre très variables selon la promotion : les

hommes des 22<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> promotions sont nettement plus âgés que leurs collègues féminines (7,8 ans de différence en moyenne), tandis qu'au sein de la 26<sup>e</sup> promotion l'écart d'âge entre les deux sous-populations d'élèves ne s'élevait qu'à 2,2 ans.

**Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs**



Les élèves ont très majoritairement validé le baccalauréat : seuls quatre d'entre eux n'en sont pas diplômés. La plupart des répondants ont continué leurs études après l'obtention de ce diplôme : 4 élèves ont un bac+2, 5 un bac+3, 4 élèves mentionnent un bac+4 et 12 possèdent un bac+5, soit au total 25 personnes diplômées du supérieur.

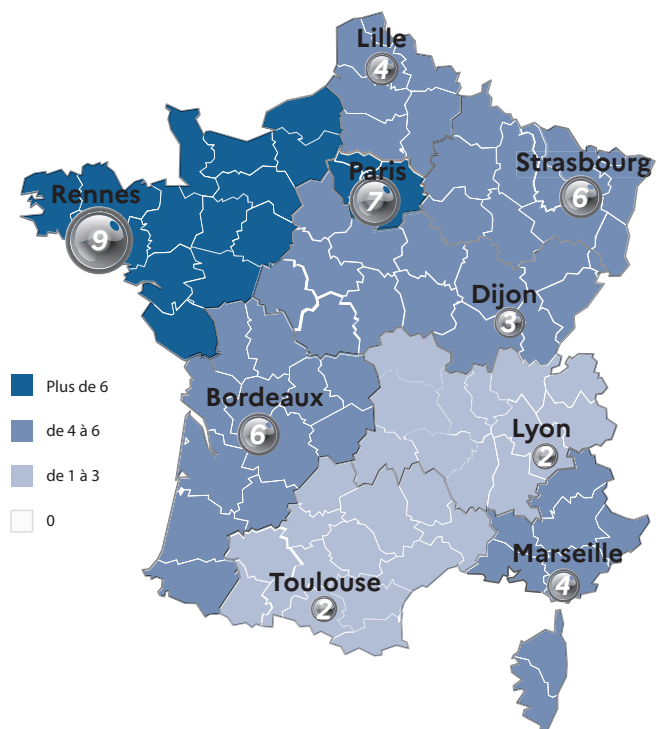
Comme habituellement, les élèves ayant intégré la formation par le concours externe ont un niveau de diplôme supérieur à leurs collè-

gues ayant passé le concours interne<sup>1</sup> : ils sont tous titulaires d'un bac+5, tandis que parmi les internes nous comptons principalement des bacheliers (14 élèves sur 27).

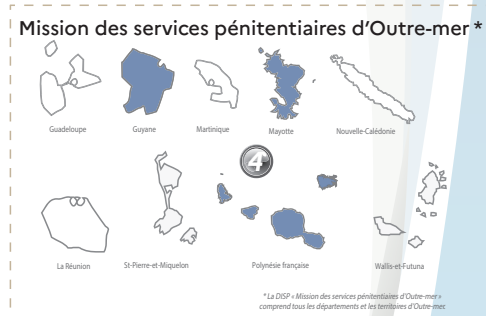
Les quatre domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont le droit (14 citations), les sciences économiques (11), le sport (3) et les sciences mathématiques (3).

<sup>1</sup> Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un bac+2, tandis que le concours interne est accessible aux personnels pénitentiaires ayant cumulé 4 ans de service. Ces personnels ont donc pu rentrer dans l'administration pénitentiaire avec le grade de surveillant et peuvent donc être diplômés du brevet uniquement.

Graphique 5 : DISP d'origine des élèves – Effectifs

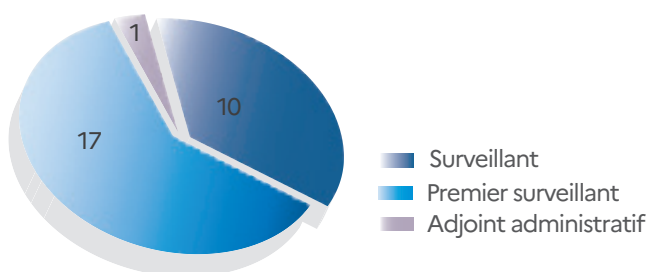


Les principales DISP d'origine des élèves sont Rennes (9 élèves) et Paris (7 mentions). Suivent Bordeaux (6) et Strasbourg (6), puis Lille, Marseille et la MOM (4 mentions chacune). Les DISP les moins représentées sont Dijon, Lyon et Toulouse, avec 2 à 3 élèves chacune. Paris continue de figurer parmi les 3 premières DISP d'origine des élèves lieutenants « concours » depuis la 20<sup>e</sup> promotion. Pour celle de Bordeaux et Lille c'est la sixième fois (sur 9 promotions), et pour Rennes c'est inédit puisqu'elle n'avait jamais été sur le podium des DISP d'origine auparavant.



## Parcours professionnel

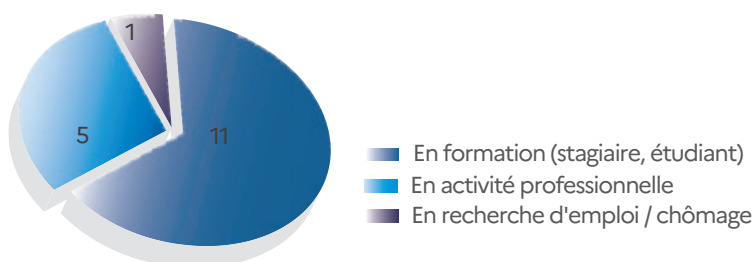
Graphique 6 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire par les internes – Effectifs<sup>2</sup>



Les agents ayant intégré la formation par concours interne sont deux fois plus nombreux à avoir pour dernier grade celui de premier surveillant que celui de surveillant (respectivement 17 et 10 agents). Une personne mentionne avoir été adjoint administratif avant son entrée en formation.

Les répondants ont en moyenne 13 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, soit deux ans de plus que les élèves internes de la 27<sup>e</sup> promotion. Les hommes ont sensiblement moins d'expérience que les femmes (12,8 ans contre 13,4 ans).

Graphique 7 : Situation professionnelle des élèves externes au moment du concours – Effectifs



Au moment du concours, les agents étaient en formation (11), en activité professionnelle (5) ou en recherche d'emploi (1).

Par ailleurs, 13 élèves externes sur 17 ont déjà eu au moins une expérience d'encadrement : 5 au cours d'une activité professionnelle et 12 dans le cadre d'une activité extra-professionnelle. Chez les internes, cette expérience concerne 23 élèves sur 28, plus souvent dans le cadre d'une activité professionnelle (17 mentions) que dans celui d'une activité extra-professionnelle (13 citations).

<sup>2</sup> Deux élèves n'ont pas répondu à la question.

## Motivations, attentes et perspectives professionnelles

Graphique 8 : Première motivation à suivre la formation de lieutenant – Effectifs

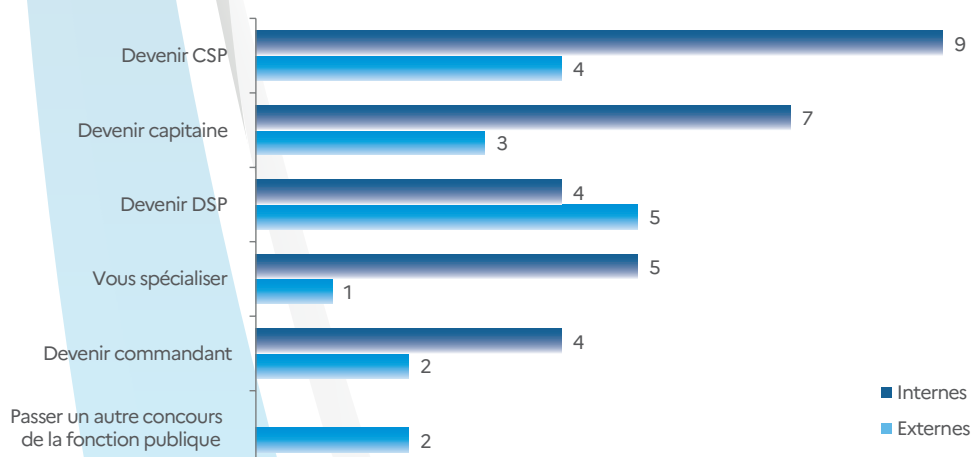


La motivation la plus citée, par les internes et par les externes, est celle concernant les fonctions d'encadrement et de management / le poste à responsabilités (22 mentions chez les internes, 6 chez les externes). La deuxième motivation des internes réside dans l'attrance pour la pluridisciplinarité et la diversité des missions, tandis

que les externes sont davantage attirés par le milieu carcéral et le métier.

Au total, les motivations professionnelles l'emportent sur les motivations utilitaires (43 mentions contre 3), que ce soit chez les internes ou les externes.

Graphique 9 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves à l'entrée en formation – Effectifs



Les trois premières perspectives des élèves à leur entrée en formation sont de devenir CSP (13 élèves), capitaine (10 concernés) ou DSP (9 mentions). Les autres répondants projettent de se spécialiser (6), ou de devenir commandant (6). Deux élèves envisagent de passer un autre concours de la fonction publique, et aucun n'a mentionné vouloir rester dans le grade de lieutenant. Les perspectives sont assez dépendantes de la modalité d'accès au concours : la perspective de devenir DSP est la première chez les externes, tandis que leurs collègues internes visent principalement le grade de CSP.

Par ailleurs, les attentes des élèves vis-à-vis de la formation sont identiques à celles émanant de la promotion précédente : arrivent en tête le développement/la réactualisation des compétences/connaissances (46 mentions) et le nouveau positionnement professionnel (44). Les cours de management et de RH sont de nouveau les moins demandés (respectivement 35 et 34 mentions chacun).

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

SEPTEMBRE 2023